

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 46 (1917)

Heft: 1

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

* * *

Les Feuilles d'hygiène et de médecine populaire, 42^{me} année. — Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. Attinger, frères, éditeurs. Un an : Suisse, 2 fr. 50 ; étranger, 3 fr.

Sommaire des numéros d'octobre et novembre 1916. — Les bronchites aiguës et leur traitement : D^r Eug. Mayor. — Les écoulements d'oreilles chez les enfants : G.-H. Hattin. — Notes et nouvelles : La préparation de l'encaustique. Désinfection et désinfection. — Recettes et conseils pratiques : Contre les bronchites aiguës. Nettoyage du nickel. Comment donner au noyer la patine d'un bois ancien. Pour purifier l'air des appartements. Deux courtes recettes concernant l'ameublement. Pour polir le marbre. Potage sans sel. Tomates à l'anglaise. Soufflé aux marrons. Salade rouennaise. Croûtes à la purée de thon.

Les laryngites aiguës et leur traitement : D^r Eug. Mayor. — Les enfants anormaux : Valérie de Morsier. — Notes et nouvelles : Le régime alimentaire des nourrices. Un moyen ingénieux de se tirer une épine du pied. — Recettes et conseils pratiques : Nettoyage du métal anglais. Pour détruire les poux. Contre les acidités gastriques. Les meubles vernis. Moyens d'avoir du persil frais tout l'hiver. — Empois simple. Pour enlever la rouille sur les petits objets de métal. Potage aux tomates. Pieds de moutons à la reine. — N^o spécimen gratis et franco sur demande.

* * *

Nos oiseaux. — Bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux.

Sommaire de décembre. — Etudes ornithologiques : Le nid de la gelinotte. — Protection : Origine, vicissitudes et succès de la protection des oiseaux à Hermance. — Moyens de protection : Nourrissage hivernal. — Nichoirs. — Transfert d'un nid de merle. — Calendrier ornithologique. — Séance du Comité intercantonal. — Bibliographie.

Publication paraissant quatre fois par an au minimum. — Administration et rédaction : Alfred Richard, Champ-Bougin, 26, à Neuchâtel. Imprimerie Delachaux et Niestlé.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Suisse. — La fondation « Pour la Jeunesse » a pour but d'encourager les efforts déployés pour le bien de la jeunesse de notre pays. Elle désire, avant tout, éveiller en chacun le sentiment de sa responsabilité vis-à-vis de la jeunesse et contribuer à prévenir les maux qui menacent l'enfance et les générations à venir.

Le conseil de la fondation réunit des personnalités représentant les principales tendances de la bienfaisance, les divers groupements politiques et confessionnels du pays.

Le président du conseil de la fondation est M. le conseiller fédéral Hoffmann.

La fondation, dans son désir de servir la jeunesse de tous les districts, cherche à comprendre la mentalité de chaque région et laisse une liberté aussi grande que possible à chacune de ses commissions de district dans l'emploi de l'argent. Elle pousse, dans les moindres détails, son désir d'avoir égard à tous les milieux de notre population, de respecter tous les sentiments et de gagner la collaboration de tous. C'est ainsi que les vignettes des timbres de cette année représentent, l'une une petite Vaudoise (3 cent), la seconde un petit Bernois (5 cent.), la troisième une jeune Fribourgeoise (10 cent). Ce même souci d'équité se retrouve dans l'exécution des cartes.

En 1916, la recette de la vente sera destinée à des œuvres s'occupant de la protection et de l'éducation de l'enfance en danger moral. La fondation décentralise fortement l'emploi des recettes. Mais, à côté de ce système « individualiste », elle est à même de procurer à ses organisations de district tous les avantages que peut offrir une très forte centralisation. Elle possède un secrétariat central permanent, toujours prêt à fournir des renseignements aux secrétaires de district de toute la Suisse.

Chaque district est sûr d'être informé aussitôt qu'une expérience nouvelle, intéressant son travail, a été tentée quelque part. Le secrétariat central fait aussi profiter tous les secrétaires de district d'un grand avantage : celui de pouvoir leur fournir à crédit les timbres et les cartes nécessaires à la vente. Ce crédit se monte, chaque année, à plusieurs centaines de mille francs. Le secrétariat central s'occupe aussi de toutes les questions qui ne peuvent être tranchées que par les secrétaires de district, mais qu'il faut, par suite de leur nature même, résoudre en se plaçant sur le terrain national.

Il serait erroné de supposer que la partie de la recette, qui doit nécessairement revenir à la Caisse centrale, soit capitalisée. Tout ce que la fondation désire, c'est d'avoir suffisamment de fonds à sa disposition afin de remplir ses devoirs envers la jeunesse de toutes les parties du pays, envers ses organisations locales. Ce fonds de roulement est dépensé et renouvelé chaque année ; il permet à la fondation d'assumer le risque des dépenses très considérables, occasionnées par l'exécution des cartes et d'assurer la continuation de son travail jusqu'à la prochaine vente. Il va sans dire que ce fonds de roulement doit être renouvelé et augmenté proportionnellement à l'accroissement du travail.